

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi :
9h - 12h & 14h - 17h
- Samedi :
10h - 12h

HORAIRES DE LA POSTE

- Du lundi au vendredi :
9h - 12h & 14h - 17h
- Samedi :
9h - 12h

Contact : 02 98 07 01 10

BIBLIOTHÈQUE

- Mardi : 17h30 - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h
- Samedi : 10h30 - 12h

4 rue de l'Eglise
29460 DIRINON
Contact : 09 70 21 08 62
bibliotheque@dirinon.fr
www.facebook.com/
bibliothequedirinon/

Dispositif argent de poche

Un projet "dispositif argent de poche" est lancé sur la commune de Dirinon du mardi 19 au vendredi 22 avril en partenariat avec le club Menez Bras.

Des ateliers seront proposés aux seniors de la commune pour les aider dans le maniement de l'outil informatique.

À leur initiative, deux jeunes de Dirinon partageront leurs connaissances pendant ces ateliers.

Pour vous inscrire merci de vous rapprocher de l'association Menez Bras ou de l'accueil de la Mairie.

Mis en place par la municipalité, ce dispositif s'adresse aux jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans.

Le but est de donner la possibilité aux jeunes de participer à la vie de leur commune en effectuant de petits chantiers sur leur commune : nettoyage - petits travaux d'entretien des équipements communaux par exemple en contrepartie d'une rémunération.

L'opération argent de poche se déroule pendant les vacances scolaires.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Tu habites Dirinon et tu as entre 16 et 18 ans?



Gagne de l'argent de poche en participant à des activités citoyennes
En rendant service à ta commune
Pendant les vacances !

Inscription en Mairie ou sur www.dirinon.fr

Communiqués de la mairie

Élections 2022

- **Présidentielle : 10 et 24 avril**
- **Législative : 12 et 19 juin**

Recensement citoyen

Les jeunes nés janvier, février et mars 2006 sont invités à passer en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire, munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents, **avant le 10 avril**, afin de se faire recenser.

Incivilités

Un petit geste pour tous et toutes

Vous êtes plusieurs à nous interpeler sur les incivilités liées aux crottes de chiens. Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour les éviter

ou d'en trouver devant chez soi.

Certain.es d'entre vous se promènent avec un sac approprié pour ramasser mais certain.es ne s'en soucient pas.

Un peu de civisme peu rapidement venir à bout de se désagrément.

Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts, des enfants qui profitent des espaces verts, des promeneurs, de chacun.e d'entre nous, l'hygiène et la santé publique il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les crottes de son chien.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur la voie publique et le manquement à son ramassage peut être sanctionné d'une amende : donc si on aime son chien et qu'on veut rester en bons termes avec ses voisins, on ramasse les crottes de son chien.



Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook :

 Ville de Dirinon

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE CANCER COLORECTAL

URBANISME

Permis de construire accordé

- ORCIL Jérémy
Lannuzel : construction d'une maison individuelle
- LE GALL Eric
3 rue Bel Air : extension, terrasse, ravalement, remplacement des huisseries de l'habitation, ravalement du garage.

Permis de construire déposé

- BOZEC Gilles
Coat Mez : véranda

Déclarations préalables déposées

- GENTY Jean-Yves
34 route de la Gare : remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre
- KERDRAON Jean
1 Lavallot : mise en place d'une porte vitrée à la place d'une fenêtre
- KERDRAON Jean-François
16 route de Keravel : ravalement des façades de l'habitation

Déclarations préalables accordées

- PIERRES Jean-Marc
4 Quillien Huella : construction d'un appentis
- KERMARREC François
4 Kernoster : construction d'un mur et mise en place d'un portail
- MOAL Gilles
12 Ter rue de Run Ar Groas : mise en place d'un portail

Retrouvez les informations et formulaires utiles sur le site de la commune www.dirinon.fr rubrique vos démarches/urbanisme

Communiqués de la mairie (suite)

MIAGGO

En situation de handicap, décidez de vos activités sans contrainte et sans investissement !

Grâce aux forfaits de location Miaggo, disposez de matériels d'accessibilité.

Ville, plage, mer, campagne, forêt, montagne et neige, profitez de la nature, de la liberté de loisirs, en famille, entre amis.

La commune de Dirinon renouvelle son partenariat avec la société MIAGGO implantée à l'hôpital Camfrout, pour proposer un service de location de matériel d'accessibilité aux habitants de Dirinon.

Ce service est gratuit pour les dirinonnais, vous pouvez vous renseigner à la mairie pour obtenir plus d'informations.

Vélo poussoir, chenillette, siège pour paddle, trotinette trois roues autant d'équipements accessibles à la location.

Noah Guichoux a pu profiter de la location de matériel



Boîte à idées

Nous sommes à votre écoute et parce que vos idées comptent nous avons mis en place dès 2020 la boîte à idées sur le site de la commune : rubrique VIE MUNICIPALE.

Pour cela il suffit de remplir le formulaire à disposition pour déposer vos idées, vos remarques, votre point de vue sur les projets en cours. Vous pouvez bien entendu nous contacter en direct à la Mairie.

L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages et toutes les bonnes idées de nature à intéresser un plus grand nombre, elles seront diffusées dans notre bulletin municipal.

Soyez acteur de la vie de la commune en déposant vos idées.

Nous vous remercions toutes et tous par avance de votre participation.

Carte Grise

Démarches administratives 2022

Arnaque aux faux sites administratifs dans le département 29

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et uniquement sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

Attention !

Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites.

Le numérique à la portée de tous

Parce que nous ne sommes pas tous égaux face au numérique

La Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau Daoulas, la Maison Pour Tous / Centre Social de Landerneau, réalise une enquête en vue de la mise en place d'accompagnement gratuits vers l'autonomie dans les usages des outils numériques (ordinateur, téléphone, tablette). **Tout résident du territoire de plus de 14 ans est invité à répondre à l'enquête avant le 31 Mars 2022.**

Une version numérique est disponible sur le site de la commune et notre page Facebook. Une version papier est disponible en Mairie et à la bibliothèque.

Vous pouvez répondre directement sur votre appareil connecté en photographiant/flashant le QR code :



Merci par avance pour votre précieuse participation !

Élagage des arbres et des haies

Chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un simple rappel suffit souvent à attirer l'attention sur un débordement non contrôlé par négligence. Ces règles s'appliquent également entre parcelles contiguës. Afin d'éviter tout conflit de voisinage, assurez-vous que vos végétaux n'empiètent pas sur la parcelle voisine.

Respectez la distance réglementaire lors de vos plantations.

Les MarSOINS

Le MarSOINS est une unité mobile de prévention en santé sur le territoire qui vient régulièrement sur la Commune de Dirinon. C'est un camion coloré qui sillonne les routes et propose des dépistages gratuits, anonymes et ouvert à tous. Le MarSOINS va à la rencontre des habitants afin de réduire les inégalités d'accès à la santé. Les professionnels de santé ne font aucun soin à bord du camion. Ils réalisent des dépistages, font des préconisations et orientent selon les besoins.

C'est également l'occasion d'échanger sur sa couverture maladie.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'association au 06 50 18 55 24



Vas-Y

Ateliers : "Ma mémoire, j'Y tiens"

Vous êtes en train de descendre à la cave et là, au milieu des marches, un questionnaire vous arrête : "Je vais chercher quoi au fait ?" ... Ah la mémoire ! On se le dit, on se l'avoue, on s'en inquiète et c'est vrai qu'elle évolue avec le temps. Mais finalement, qu'est-ce que la mémoire ? À partir de quand peut-on se dire que la plainte devient un trouble pathologique ? Et que faire pour garder un cerveau alerte le plus longtemps possible ?

Ce sont ces questions que lors de l'atelier "Ma Mémoire j'y tiens" pour les personnes de 60 ans et plus, seront abordées au cours de **6 séances gratuites** proposées par le dispositif Vas-Y : en lien avec la commune de Dirinon.

Elles se dérouleront les lundis 4/04, 25/04, 2/05, 9/05, 16/05 et 23/05/2022 de 14h à 15h30 au Club House de Dirinon.

Après des explications concernant le vieillissement physiologique du cerveau, l'idée est de montrer aux participants comment notre quotidien et nos activités de loisirs peuvent stimuler notre mémoire et comment l'attention que l'on porte à ce que l'on est en train de faire, influence ce que l'on va retenir.

L'atelier est animé par Elodie Merrien, ergothérapeute du dispositif, afin d'expérimenter et de comprendre les rouages de notre "mécanique cérébrale", ce grâce à de petits exercices simples et ludiques, reproductibles à la maison.

*Inscription en Mairie :
02 98 07 01 33 (limité à 10 places)*



Collectes d'ordures ménagères et tri sélectif

- **Jeudi 10 mars :** ordures ménagères / bac vert
- **Jeudi 17 mars :** recyclables / bac jaune
- **Jeudi 24 mars :** ordures ménagères / bac vert
- **Jeudi 31 mars :** recyclables / bac jaune
- **Jeudi 7 avril :** ordures ménagères / bac vert
- **Jeudi 14 avril :** recyclables / bac jaune

Calendrier de collecte disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

Déchèteries

Le service environnement vous informe que les déchèteries passent en horaires d'été à partir du 1^{er} mars.

**Les horaires sont : 9h/12h et 14h/19h du lundi au samedi
Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le service environnement par mail à environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49.

Le saviez vous :
Une remorque communale (déchets verts) est disponible aux ateliers : réservation en mairie.
Durée de mise à disposition : du vendredi au lundi matin.

Vente des bacs

La vente des bacs à ordures ménagères et recyclables s'effectue au Service Environnement, zone de Saint Ernel à Landerneau.

*Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, tél. : 02 98 21 34 49
Règlement en chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces uniquement*

Tarifs des bacs :

MODÈLES	CONTENANCE	PRIX VERT	PRIX JAUNE
Bac roulant	180 l	15 €	-
Bac roulant	240 l	16 €	16 €
Bac roulant professionnel	360 l	26 €	26 €
Bac roulant professionnel	770 l	71 €	71 €
Composteurs	300 l	22 €	-
Composteurs	600 l	27 €	-

Lutte contre le chardon des champs

Par arrêté préfectoral n°2010-1019 du 15 juillet 2010, il est rappelé que sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction du chardon des champs devra être opérée durant le printemps et l'été, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant sa floraison.

Les associations de Dirinon

Di'Riboul

Du 1^{er} au 3 Avril 2022 le carnaval de la Lune initialement prévu en 2020 revient à Landerneau

En prévision du grand défilé de chars le dimanche 3 avril 2022, Di'Riboul

organise un bal le 19 mars à partir de 20h30 à la Salle Polyvalente. L'élection de nos Miss et Mister Dirinon aura lieu ce soir-là.

Venez nombreux vous inscrire ou soutenir vos candidats. N'hésitez pas à venir déguisé.es ! Si vous souhaitez participer au défilé du char merci de prendre contact avec Gwen Orcil : 06 34 18 74 11



École Sainte-Nonne

Collecte de journaux

L'école Ste Nonne vous ouvre son portail, tous les premiers samedis du mois pour déposer vos journaux de 10 h à midi. Cette récolte permet aux enfants d'élargir leurs apprentissages avec de belles sorties scolaires. Merci à vous pour votre participation.

Le P'tit Ciné

Le P'tit Ciné vous propose une séance le mercredi 6 avril avec SONIC 2

RDV à la salle polyvalente de Dirinon à 13h30
Transport en car+cinéma : 5€ (règlement au car)
Adhésion au P'tit Ciné 2021/2022 : 2€
Inscription auprès de Marie-Isabelle Provost : 06 11 89 68 07 ou isabelle.provost@cegetel.net

Ecole Jean Rouscel

• Inscriptions dès 2 ans

L'école publique vous ouvre ses portes !

Contactez-nous :

07 76 54 11 30
ec.0290907d@ac-rennes.fr



2022 DU NOUVEAU DANS VOS TUYAUX !

Depuis le 1^{er} janvier, Eau du Ponant est devenu votre opérateur public de l'eau et de l'assainissement.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Dans la pratique, l'eau continue de couler au robinet dans exactement les mêmes conditions qu'avant. C'est le mode de gestion qui change. Votre commune a choisi de gérer son service d'eau et d'assainissement via une Société Publique Locale. Eau du Ponant est donc une société aux capitaux 100 % publics et pilotée par les élus.

Suite au changement d'opérateur, quelles sont les démarches à faire ?

Pour faciliter la vie des abonnés, tout a été prévu pour que le changement d'exploitant soit sans impact. Vous n'avez aucune démarche à faire pour l'instant. Un courrier détaillé ainsi qu'une foire aux questions vous seront adressés dans les semaines à venir.

Des questions dès à présent ?

Des conseillers Eau du Ponant sont à votre disposition au 02 29 00 78 78. Une agence en ligne vous permet de réaliser la majeure partie de vos démarches (gestion du contrat, mensualisation, suivi des consommations...). Rendez-vous sur : www.eauduponant.fr
Eau du Ponant disposent également de deux points d'accueil physique à Landerneau et Guipavas.

MÉMENTO

URGENCES

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17

PHARMACIES DE GARDE

Contactez le 3237

MEDECINS DE GARDE

Composez le 15 en cas d'urgence

CHIRURGIENS DENTISTES

Composez le 15 en cas d'urgence

CENTRE ACTION SOCIALE

20 rue Amédée Belhomme-Landerneau
Tél. : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique Landerneau, Maison des services publics : 02 98 85 99 08

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Marie-Françoise LE GUEN, sur rendez-vous
Tél. : 06 81 89 62 40
Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

ADM

Aide à Domicile en Milieu Rural : Aides Ménagères - Aide à la Famille
Contact : Laetitia Quirici à Irvillac
Tél. : 02 98 25 97 63
Contact Le Faou
Tél. : 02 98 73 90 39

TÉLÉASSISTANCE Plus jamais seul(e)

Contactez Peter Prönnicke au 02 98 07 14 15

DÉPANNAGE

- ENEDIS : 09 72 67 50 29
- GRDF : 08 00 47 33 33
- EAU DU PONANT : 02 29 00 78 78

TAXIS

- ACM TAXIS : Taxi, transport médical, fourgon équipé avec fauteuil roulant
Tél. : 02 98 07 03 11 ou 06 09 33 43 29
- TAXIROISE : 06 87 66 72 10
- EURL LAURENT TAXI : 06 71 91 67 02

CORRESPONDANTS JOURNAUX

- Le Télégramme : Joseph LE BOT : 06 95 02 55 57
dirilebot.letelegramme@gmail.com
- Ouest-France : Dominique BOURHIS : 06 14 66 01 06
d.bourhis@wanadoo.fr

RAPPEL : Il est nécessaire de nous adresser avant le 15 de chaque mois les articles ou calendriers pour parution dans le bulletin.

Mairie de Dirinon
Tél. 02 98 07 01 33 - Fax 02 98 07 01 03
accueil@dirinon.fr
www.dirinon.fr

Directrice de rédaction : Aline Deroze-Simeray
Conception, mise en page : Christophe Hudelot
Imprimerie : MKS Communication - La Roche Maurice